

# LE PASS CULTURE

<https://pass.culture.fr>



## Les avantages offerts aux élèves par le Pass Culture

### LA PART INDIVIDUELLE POUR LES ÉLÈVES ENTRE 15 ET 17 ANS

Le Pass Culture permet d'avoir directement accès à un crédit individuel à partir de l'âge de 15 ans ; que l'élève soit à l'école ou non. L'élève bénéficiera de ce crédit cumulable chaque année (le crédit expirera à la veille des 18 ans de l'élève) : 20 euros l'année des 15 ans et 30 euros l'année des 16 et 17 ans. L'élève a accès à toutes les offres postées sur le Pass Culture dans la limite du crédit à disposition : sorties culturelles en région, biens culturels et offres numériques payantes (ebooks et presse uniquement). De nombreuses offres numériques gratuites sont également disponibles (podcasts, films, événements).

### LA PART COLLECTIVE POUR LES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE 4ÈME À LA TERMINALE

Chaque collège ou lycée dispose d'un budget Pass Culture établi en fonction du nombre d'élèves : 25 euros pour les élèves de 4ème et de 3ème, 30 euros pour les élèves de 2nde et de CAP et 20 euros pour les élèves de 1ère et de Terminale. Ce Pass Culture collectif permet aux élèves de bénéficier d'une offre destinée aux groupes scolaires. Il est possible pour la classe de l'élève soit d'accueillir au sein du collège ou du lycée dont il dépend des professionnels de la culture ou des artistes, soit d'aller visiter des monuments, de voir des spectacles, de participer à des ateliers ou de faire d'autres types de sorties culturelles. Les professeurs réserveront l'activité sur une plateforme qui leur est dédiée, après l'avoir co-construit avec la classe et le partenaire culturel.

### POUR LES ÉLÈVES DE 18 ANS

Le Pass Culture permet, l'année des 18 ans de l'élève, d'avoir accès à un crédit de 300 euros qu'il peut utiliser sur l'application pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon ses envies des sorties culturelles en région, des biens culturels et des offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).



## Inscription des élèves au Pass Culture

### Inscription pour les élèves entre 15 et 17 ans :

→ Pour s'inscrire au Pass Culture, l'élève doit se connecter à la plateforme d'ÉduConnect via l'application. S'il n'a pas ses identifiants ÉduConnect, le collège ou le lycée dont il dépend pourra les lui transmettre.

### Inscription pour les élèves de 18 ans :

→ Pour s'inscrire au Pass Culture, les élèves de 18 ans doivent se rendre sur l'application et déposer leur dossier en quelques clics. Une fois l'inscription terminée, l'élève recevra un mail immédiatement pour confirmer que son dossier est validé. Il suffit ensuite de retourner sur l'appli pour créer un compte. Les 300 euros seront automatiquement crédités dessus.

### Téléchargement de l'application

→ Télécharger l'application sur Google Play :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=app.passculture.webapp&hl=fr>

→ Télécharger l'application dans l'Apple Store :

<https://apps.apple.com/fr/app/pass-culture/id1557887412>

→ Télécharger l'application depuis un ordinateur :

<https://passculture.app/introduction-tutoriel>

